



# Assemblée générale

Distr. générale  
4 mai 2022  
Français  
Original : anglais

## Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixante-cinquième session

Vienne, 1<sup>er</sup>-10 juin 2022

Point 13 de l'ordre du jour provisoire\*

**L'utilisation des techniques spatiales  
au sein du système des Nations Unies**

## Rapport de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales sur les travaux de sa quarantième session

(En ligne, 14 décembre 2021)

### I. Introduction

1. Depuis 1975, la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace) assure la coordination et la coopération pour ce qui est des activités en rapport avec l'espace au sein du système des Nations Unies, l'objectif étant de favoriser la coordination et la coopération interinstitutions et d'éviter le chevauchement des activités liées à l'utilisation des applications des techniques spatiales au sein du système.

2. Dans sa résolution 76/76, l'Assemblée générale a prié instamment ONU-Espace de continuer, sous la direction du Bureau des affaires spatiales, d'examiner la façon dont les sciences et techniques spatiales et leurs applications pourraient concourir à l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et encouragé les entités du système des Nations Unies à participer, selon qu'il conviendrait, aux efforts de coordination déployés par ONU-Espace.

3. La quarantième session d'ONU-Espace, qui s'est tenue en ligne le 14 décembre 2021, a été organisée par le Bureau des affaires spatiales, qui assure le secrétariat d'ONU-Espace.

4. La session, qui était présidée par un représentant du Bureau des affaires spatiales, a accueilli des représentantes et représentants des entités ci-après : Agence internationale de l'énergie atomique, Bureau des affaires spatiales, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique pour l'Afrique, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et Département des opérations de paix, initiative Global Pulse de l'ONU, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation météorologique mondiale, secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique,

\* A/AC.105/L.327.



secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, Union internationale des télécommunications et UNOSAT (centre satellitaire des Nations Unies). La liste des participantes et participants à la session figure dans l'annexe au présent rapport.

## **II. Résumé des débats**

### **A. Ouverture de la session**

5. Dans sa déclaration liminaire, le Président a souhaité la bienvenue aux participantes et participants à la session et souligné le succès durable d'ONU-Espace, un mécanisme de coordination interorganisations, attesté par la tenue de cette session marquant son quarantième anniversaire. Il a également insisté sur l'importance d'une coopération ininterrompue entre les organismes des Nations Unies dans la promotion du recours aux sciences et techniques spatiales et à leurs applications aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable et du renforcement des capacités nationales des pays développés et des pays en développement à mettre les avantages offerts par l'espace au service du développement.

### **B. Adoption de l'ordre du jour**

6. Rappelant qu'elle avait convenu, à sa trente-quatrième session, tenue en 2014, qu'un ordre du jour plus souple permettrait l'examen de points particuliers, ONU-Espace a adopté l'ordre du jour ci-après pour sa quarantième session :

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Point sur le programme « Espace 2030 ».
4. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace.
5. Rapports spéciaux d'ONU-Espace sur les initiatives et applications pour la coopération interorganisations dans le domaine spatial.
6. Publications d'ONU-Espace.
7. Coordination des futurs plans et programmes d'intérêt commun pour la coopération et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes. (Exposés des entités participantes)
8. Organisation de la séance ouverte.
9. Questions diverses.

### **C. Point sur le programme « Espace 2030 »**

7. Dans sa déclaration, le Président a donné des informations actualisées sur le programme « Espace 2030 ». Il a rappelé que, dans sa résolution 73/6, intitulée « Cinquantième de la première Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : l'espace comme moteur de développement durable », l'Assemblée générale avait invité le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à continuer d'élaborer un programme « Espace 2030 » et son plan de mise en œuvre, et à lui communiquer les conclusions de ses travaux pour qu'elle les examine.

8. Le Président a informé les participantes et participants que les travaux menés pendant trois ans en vue de l'élaboration du programme « Espace 2030 » avaient abouti à l'adoption, sans mise aux voix, par l'Assemblée générale, à la 21<sup>e</sup> séance plénière de sa soixante-seizième session, tenue le 25 octobre 2021, de la résolution 76/3, intitulée « Le programme "Espace 2030" : l'espace comme moteur du développement durable ». Il a insisté sur les liens étroits existant entre le programme « Espace 2030 » et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ainsi que les objectifs et les cibles associées qui y étaient énoncés, et il a également noté que le Comité devrait procéder, en 2025, à un examen à mi-parcours des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme « Espace 2030 », avant de procéder à un examen final en 2030.

#### **D. Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace et rapports spéciaux d'ONU-Espace sur les initiatives et applications pour la coopération interorganisations dans le domaine spatial**

9. ONU-Espace a rappelé qu'à sa trentième session, tenue à Genève du 10 au 12 mars 2010, les participantes et participants étaient convenus que les rapports du Secrétaire général sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace constituaient pour le système des Nations Unies un outil stratégique qui permettait d'éviter les chevauchements d'activités dans le domaine des sciences et des techniques spatiales et que les rapports futurs devraient souligner les efforts déployés par le système pour assurer l'unité d'action dans le cadre des activités spatiales au service des objectifs de développement.

10. ONU-Espace a également rappelé que les rapports antérieurs du Secrétaire général étaient axés sur la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 (A/AC.105/1063) et du Programme de développement à l'horizon 2030 (A/AC.105/1115). Le rapport de 2018 était intitulé « Coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace : orientations et résultats escomptés pour la période 2018-2019 – Efficacité de l'action de l'ONU » (A/AC.105/1179), et le rapport le plus récent mettait l'accent sur les grandes tendances et la réalisation des objectifs de développement durable (A/AC.105/1230).

11. ONU-Espace a noté que le rapport du Secrétaire général intitulé « Coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies : orientations et résultats escomptés pour la période 2020-2021 – grandes tendances et réalisation des objectifs de développement durable » (A/AC.105/1230) avait été soumis au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-quatrième session, en 2021 [A/76/20, par. 274 a)].

12. ONU-Espace a rappelé que le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avait également noté, à sa soixante-quatrième session, que le prochain rapport sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies pourrait porter sur l'utilisation des techniques spatiales à l'appui de l'action climatique, faire l'inventaire des activités existantes au sein du système des Nations Unies et des mandats respectifs, et recenser les synergies futures possibles en évitant les chevauchements (A/76/20, par. 277).

13. Rappelant son rapport spécial, publié en 2011, sur l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies pour résoudre les problèmes liés au changement climatique (A/AC.105/991), ONU-Espace a décidé d'établir un rapport sur la coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace au service de l'action climatique, qui serait présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-cinquième session, en 2022.

14. ONU-Espace a rappelé les thèmes abordés dans ses précédents rapports spéciaux, à savoir : les technologies, applications et initiatives nouvelles ou émergentes dans le cadre de la coopération interorganisations dans le domaine spatial (A/AC.105/843) ; les apports bénéfiques des activités spatiales en Afrique : contribution du système des Nations Unies (A/AC.105/941) ; l'espace au service du développement agricole et de la sécurité alimentaire (A/AC.105/1042) ; l'espace au service de la santé dans le monde (A/AC.105/1091) ; le rôle des organismes des Nations Unies s'agissant d'aider les États Membres à mettre en œuvre les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (A/AC.105/1116) ; la météorologie de l'espace (A/AC.105/1146) ; et les partenariats (A/AC.105/1200).

15. ONU-Espace a rappelé qu'il avait été convenu, à sa trente-huitième session, tenue à New York le 29 octobre 2018, que son futur rapport spécial qui serait publié après 2020 aurait pour thème l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications au service de l'eau (A/AC.105/1209, par. 43). Il a été noté que, dans un autre rapport à venir, l'accent pourrait être mis sur la coordination dans le domaine de la promotion de l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications aux fins de la mise en œuvre du programme « Espace 2030 ».

16. ONU-Espace a décidé de déterminer, à sa quarante et unième session, le thème de son rapport qui serait présenté au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixante-sixième session, en 2023.

## **E. Publications d'ONU-Espace**

17. ONU-Espace a rappelé qu'elle avait élaboré les publications intitulées « Solutions spatiales aux problèmes mondiaux : comment les organismes des Nations Unies utilisent la technologie spatiale pour atteindre les objectifs de développement » (ST/SPACE/33), « Space and Climate Change » (en anglais uniquement) et « Space for agriculture development and food security: use of space technology within the United Nations system » (ST/SPACE/69, en anglais uniquement).

18. Rappelant qu'il avait été convenu, à sa trente-huitième session, tenue à New York le 29 octobre 2018, qu'elle pourrait produire en 2020 une publication sur l'utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications au sein du système des Nations Unies (A/AC.105/1209, par. 43), ONU-Espace a noté que le cycle régulier de ses sessions annuelles avait été perturbé en 2020 et 2021 du fait de la pandémie mondiale de maladie à coronavirus (COVID-19), qui avait eu des conséquences sans précédent et multifformes sur l'ensemble des activités menées au sein du système des Nations Unies.

19. ONU-Espace a décidé que la publication en question, destinée à mettre en lumière les activités spatiales menées au sein du système des Nations Unies, paraîtrait en 2022. Elle a noté que si, pour des raisons financières, il n'était pas possible de produire ladite publication en 2022, le thème en serait réexaminé à sa quarante et unième session, prévue en 2022, en vue d'une parution en 2023. ONU-Espace a souligné combien cette publication pouvait contribuer à mieux faire connaître les avantages de l'espace pour le développement durable, ainsi que le rôle et les activités des entités des Nations Unies, et à favoriser des synergies de nature à renforcer la coopération au sein du système des Nations Unies.

## **F. Coordination des futurs plans et programmes d'intérêt commun pour la coopération et échange de vues sur les activités actuelles concernant les applications concrètes des techniques spatiales et les domaines connexes**

20. Des représentantes et représentants des organismes des Nations Unies participants ont donné un aperçu de leurs activités en cours, en mettant l'accent sur des domaines d'intérêt commun relatifs à la coopération en matière d'application des techniques spatiales aux fins du développement. Ils ont estimé que le déploiement des techniques spatiales constituait un outil essentiel pour les États Membres dans les efforts qu'ils menaient pour réaliser les objectifs de développement durable. Les participantes et participants ont présenté quelques exemples des travaux accomplis par leurs organismes et leurs activités menées en collaboration avec un large éventail de partenaires, notamment des gouvernements, des agences spatiales, des entités du secteur privé, des établissements d'enseignement et de recherche et des organisations non gouvernementales, et fourni des informations actualisées sur une vaste gamme d'activités, allant de l'analyse des images satellitaires à l'intelligence artificielle, en passant par la réglementation du spectre radioélectrique et des orbites, sans oublier la réduction des risques de catastrophe, la coopération interorganisations et le développement des capacités. ONU-Espace a souligné que ces échanges d'informations sur les activités et programmes spatiaux mis en œuvre par les organismes des Nations Unies étaient utiles pour recenser les synergies et les lacunes dans les travaux menés par le système des Nations Unies.

## **G. Organisation de la séance ouverte**

21. Les thèmes des séances ouvertes précédentes d'ONU-Espace étaient les suivants : l'éducation et la formation dans les domaines liés à l'espace : défis et opportunités pour le système des Nations Unies (2004) ; les techniques spatiales pour la gestion des catastrophes : perspectives dans le système des Nations Unies (2005) ; les technologies spatiales pour le développement durable et la gestion des catastrophes : perspectives au sein du système des Nations Unies (2006) ; l'emploi de données géospatiales obtenues à partir de l'espace pour le développement durable au sein du système des Nations Unies (2007) ; les partenariats entre les secteurs public et privé et l'adoption de méthodes novatrices de financement au sein du système des Nations Unies en vue de promouvoir l'utilisation des techniques spatiales et leurs applications (2008) ; les activités spatiales des organismes des Nations Unies en Afrique (2009) ; les techniques spatiales au service des communications d'urgence (2010) ; l'espace et le changement climatique (2011) ; l'espace au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (2012) ; l'espace et la réduction des risques de catastrophe : planification d'établissements humains résilients (2013) ; les outils spatiaux au service du développement sur la Terre : contribution des techniques et applications spatiales au programme de développement pour l'après-2015 (2014) ; les informations spatiales au service du développement (2015) ; les possibilités de transformation qu'offrent les techniques spatiales au service du développement : approches et perspectives au sein du système des Nations Unies (2017) ; Nations Unies : renforcer les synergies pour UNISPACE+50 et au-delà (2018) ; et l'« accès à l'espace pour tous » (2019).

22. ONU-Espace a souligné l'intérêt présenté par ces séances ouvertes, au cours desquelles des organismes des Nations Unies, des gouvernements et d'autres parties prenantes se réunissaient pour dialoguer, échanger des idées et mettre au point des solutions et des stratégies susceptibles de promouvoir le rôle stratégique que pouvaient jouer les sciences et techniques spatiales et leurs applications dans la mise en œuvre du Programme 2030. Elle a décidé de continuer à organiser ses séances ouvertes qui offraient une plateforme permettant de faire progresser le dialogue, de mettre en commun les meilleures pratiques et de mettre en avant les activités spatiales des organismes des Nations Unies participants.

## H. Questions diverses

23. ONU-Espace a rappelé qu'à sa trente-huitième session, tenue à New York le 29 octobre 2018, les participantes et participants avaient décidé d'organiser sa quarantième session à Bangkok en 2020, en coopération avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (A/AC.105/1209, par. 49). Elle a en outre noté qu'en raison de la pandémie mondiale de COVID-19, il n'avait pas été possible d'organiser cette session en 2020.

24. ONU-Espace a également noté que la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, devait se tenir en octobre 2022, à Bali (Indonésie) (A/76/20, par. 280).

25. ONU-Espace a décidé que sa quarante et unième session serait organisée en marge de la Conférence ministérielle et que l'ordre du jour de cette session et le thème de la séance ouverte seraient fixés en coopération avec l'entité hôte.

## Annexe

### Liste des participantes et participants à la quarantième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales

*Président :* N. Hedman (Bureau des affaires spatiales)

*Secrétaire :* A. Duysenhanova (Bureau des affaires spatiales)

*Entités des Nations Unies*

Agence internationale de l'énergie atomique	K. Asfaw
	S. Mallick
Bureau des affaires spatiales	L. St-Pierre
	M. Hilljegerdes
	L. Czaran
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique	K. Wang
Commission économique pour l'Afrique	A. Nonguierma
Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et Département des opérations de paix	S. Vazelle
Initiative Global Pulse de l'ONU	T. Logar
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	A. Korenblik
	C. Bussink
	L. Vita
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	A. Balovnev
Organisation météorologique mondiale	H. Pohjola
Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	B. O'Connor
Secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination	S. Vandenbroucke
Union internationale des télécommunications	V. Glaude
UNOSAT	E. Korkikian